

Formulaire de demande d'administration de médicaments sur ordonnance

Par la présente, j'autorise le personnel du programme du camp de jour de la Paroisse Sainte-Marie à entreposer et administrer le(s) médicament(s) ci-dessous à mon enfant selon les directives inscrites par la pharmacie sur le contenant des médicaments. Je reconnais que les membres de ce personnel ne sont pas tous des professionnels de santé et qu'ils exercent le service d'entreposage et d'administration de médicaments de manière purement volontaire et gratuite. Par conséquent, je comprends et j'assume tous les risques liés à l'administration de ce(s) médicament(s) à mon enfant par ce personnel.

Médicaments sur ordonnance :

1-Nom du médicament : _____

Posologie : _____

Informations supplémentaires : _____

J'ai fourni le médicament au personnel du programme du camp de jour dans son contenant d'origine avec l'étiquette d'origine de la pharmacie, comprenant le nom de mon enfant, le nom du médecin, le nom du médicament, la posologie, la voie d'administration, l'horaire d'administration et les directives relatives à l'entreposage.

Oui

Non

Médicaments sur ordonnance :

2-Nom du médicament : _____

Posologie : _____

Informations supplémentaires : _____

J'ai fourni le médicament au personnel du programme du camp de jour dans son contenant d'origine avec l'étiquette d'origine de la pharmacie, comprenant le nom de mon enfant, le nom du médecin, le nom du médicament, la posologie, la voie d'administration, l'horaire d'administration et les directives relatives à l'entreposage.

Oui

Non

Nom du parent (ou tuteur légal) : _____

Nom de l'enfant : _____

Signature du parent (ou tuteur légal) : _____ Date : _____

Note importante : dans le cas où l'enfant souffre d'allergies mortelles :

1- le parent (ou tuteur légal) doit joindre une photo de son enfant au formulaire d'administration de médicaments.

2- le parent ou tuteur doit fournir un auto-injecteur d'épinéphrine EpiPen , Allerject ou Twinject.

3- Il est de la responsabilité du parent (ou tuteur légal) de vérifier régulièrement si le médicament est expiré ou décoloré.